

ridicule pour lui de demander à tout le monde d'empêcher les prix de monter, tant qu'il ne se tient pas à ce principe et provoque lui-même l'inflation qu'il déplore solennellement.

Voici donc la question que nous nous posons: la politique du gouvernement provoque-t-elle ce genre d'inflation?

Quelles sont les perspectives? Ces perspectives sont des dépenses accrues de la part du gouvernement en même temps qu'un chômage encore considérable; des déficits, non seulement pour l'année en cours, mais pour celles qui vont suivre, à moins,—et c'est ainsi que le gouvernement pourrait se tirer d'affaire,—d'augmenter fortement les impôts et de réduire de beaucoup les dépenses. Sinon, on permettra à l'inflation de suivre son cours. Voilà donc ce qu'il en est. Bien que le gouvernement ait décidé à l'automne 1957 d'augmenter les dépenses de l'État, celles-ci n'ont pas de beaucoup dépassé, dans l'année financière qui s'est terminée en mars 1958, celles prévues l'année d'avant, sous l'égide du ministre précédent. L'estimation de M. Harris en 1957 se montait à 5,018 millions, tandis que les chiffres préliminaires donnés par le ministre des Finances actuel pour 1958 s'élevaient à 5,086 millions, ce qui ne représente qu'une augmentation de 1.2 p. 100, et cependant nous étions à ce moment-là en pleine régression.

Il me semble donc que nous avons raison de dire que, même en appliquant ses propres théories pour combattre la crise et ne pas favoriser l'inflation, le gouvernement actuel n'a pas réussi parce qu'il a agi sans énergie au moment voulu, et que le procédé appliqué alors dans le sens qu'il avait lui-même préconisé,—et que nous considérons encore erroné,—comportait une action à retardement. Les conséquences de cette action à retardement sont les pressions inflationnistes qui se font sentir à l'heure actuelle.

Le ministre des Finances ayant annoncé en juin dernier, dans son exposé budgétaire, que la régression était passée, ce qui n'était pas le cas, ayant reconnu en juin dernier, comme je l'ai dit, le danger d'inflation, et ayant commencé à rechercher une nouvelle solution, doit maintenant faire face, par suite de son programme fiscal, à des dépenses budgétaires dépassant de 8.1 p. 100 celles de 1957-1958, soit un minimum de 5,500 millions de dollars, compte tenu du compte budgétaire pour la défense, dont il a profité l'an dernier. On prévoit que les dépenses fédérales en espèces, qui comprennent les décaissements et les frais non budgétaires, augmenteront de 17.3 p. 100 pour atteindre le chiffre de 6,640 millions de dollars. C'est une augmentation plus forte que celle qui est prévue aux États-Unis où la hausse prévue est de l'ordre de 13 p. 100. Nous aurons un

déficit de centaines de millions. Le ministre dit qu'il accepte un déficit budgétaire d'environ 700 millions de dollars, mais bien des gens sont d'avis que le déficit sera plus élevé. Quel qu'il soit, il se chiffrera par des centaines de millions de dollars et, comme résultat, les Canadiens ont moins confiance en la stabilité de notre dollar. C'est un signe de danger. Il convient d'écarter un tel danger.

Un indice de ce fait figure dans la statistique sur les obligations de l'État que détient le public. A la fin de 1958, les portefeuillistes canadiens détenaient moins d'obligations de l'État qu'au début, soit 7,953 millions de dollars comparativement à 8,628 millions. Cela s'est produit malgré toutes les exhortations des honorables vis-à-vis. On a donc été forcé d'emprunter des banques bien trop d'argent pour combler les déficits qui s'alourdissaient chaque mois. Comme le ministre le sait fort bien, cela a ajouté aux pressions inflationnistes qui pesaient sur notre économie.

Le rédacteur financier de la *Gazette* de Montréal, qui n'est pas membre d'une opposition politique, a clairement exposé la situation l'automne dernier en écrivant que des faits se dégagent une conclusion inquiétante: l'acheteur d'obligations n'a plus confiance dans le gouvernement; préférant les obligations des sociétés commerciales, les portefeuillistes affirment en effet qu'ils n'ont plus confiance que le gouvernement fasse honneur à ses engagements. L'intégrité du crédit du Canada n'a jamais été mise en doute auparavant comme elle l'est maintenant.

L'hon. M. Fleming: Mon honorable ami partage-t-il cette opinion?

L'hon. M. Pearson: Je pense que le danger est réel.

L'hon. M. Fleming: Mon honorable collègue voudrait-il bien me dire s'il partage les opinions exprimées dans cet article?

L'hon. M. Pearson: J'exprime mon opinion dans ce discours même et le contenu en sera publié au harsard.

L'hon. M. Fleming: Vous éludez la question.

L'hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, ce sont là des mots graves et lourds de sens de la part du rédacteur d'une publication qui n'a aucune raison d'avoir une attitude hostile à l'égard du gouvernement en pareille matière. Si l'on peut recueillir de tels indices, ne convient-il pas de les exposer clairement, de sorte que le gouvernement puisse apporter une solution et aussi que l'année prochaine ce même rédacteur puisse publier autre chose?

Mais, dit le ministre, regardez le succès extraordinaire de notre opération de conversion. Et bien, je l'ai regardé, comme bien